http://ec-villedomer.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php/spip.php?article437

Pré-inscriptions pour l'année scolaire 2011-2012

- Archives - Année scolaire 2010-2011 - INFORMATIONS DE LA DIRECTION -

Date de mise en ligne : vendredi 25 mars 2011

Copyright © Ecole de Villedômer - Tous droits réservés

VENDREDI 8 avril de 9h00 Ã 15h30

VENDREDI 15 avril de 9h00 Ã 17h00

ou sur rendez-vous si aucune de ces dates ne vous satisfait

- Lâ€™admission en petite section de maternelle concerne les enfants ayant 3 ans au plus tard le 31/12/2008.

« Lâ€™inscription est enregistrÃ©e par le directeur de lâ€™Ã©cole, sur prÃ©sentation dâ€™une fiche dâ€™Ã©tat civil ou du livret de famille, dâ€™un document attestant que lâ€™enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son Ã¢ge ou justifie dâ€™une contre-indication et du certificat dâ€™inscription dÃ©livrÃ© par le maire de la commune dont dÃ©pend lâ€™Ã©cole. » **Circ.06/06/91 et Cir.20/07/92 ; paragraphe 1-1 du rÃ¨glement dÃ©partemental des Ã©coles.**

- Lâ€™inscription est prise en compte sur prÃ©sentation des documents suivants :

- le certificat dâ€™inscription dÃ©livrÃ© par le maire de VilledÃ´mer.

- le livret de famille ou une fiche d'Ã©tat civil.

- le carnet de santÃ© (lâ€™enfant doit avoir subi les vaccinations obligatoires pour son Ã¢ge ou un justificatif de contre-indication doit Ãªtre fourni)

- un certificat de radiation Ã©manant de lâ€™Ã©cole dâ€™origine, si l'enfant a dÃ©jÃ Ã©tÃ© scolarisÃ©.

-

Les enfants dÃ©jÃ scolarisÃ©s Ã VilledÃ´mer sont automatiquement rÃ©-inscrits.

Accueil : BÃ¢timent Ã©lÃ©mentaire,

Bureau de direction